

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 529.601

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Perfectionnements aux porte-plume-fontaines ou réservoirs.

M^{lle} ALIDE EDNA WADE résidant en Angleterre.

Demandé le 10 novembre 1920, à 14^h 27^m, à Paris.

Délivré le 13 septembre 1921. — Publié le 2 décembre 1921.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 11 novembre 1919. — Déclaration du déposant.)

Cette invention est relative aux porte-plume-fontaines ou réservoirs « Safety » (sûreté) du type qui comprend un corps ou cylindre de réservoir et une extrémité ou section postérieure assujettie à lui avec amovibilité, et dans lequel une tige ou barre portant l'emmanchure de plume à écrire est mise en mouvement de va-et-vient à l'intérieur du dit corps ou cylindre (dans le but de faire sortir ou rentrer l'emmanchure) à l'aide d'un manchon ou tube mortaisé en hélice susceptible de tourner, à travers la mortaise duquel une cheville latérale ou organe analogue, fixée à ladite tige portant l'emmanchure, fait saillie dans un guide fixe ou mortaise de mise en position, et cette invention a pour objets d'augmenter la capacité de contenance d'encre, de réduire le coût de fabrication et de faciliter l'assemblage des parties composant le porte-plume l'une avec l'autre.

La présente invention consiste dans l'aménagement d'un cylindre ou enveloppe mortaisée ou rainurée longitudinalement, en matière convenable, dans lequel est logé le dit manchon ou tube mortaisé en hélice, susceptible de tourner, et dans la mortaise ou rainure duquel fait saillie la cheville latérale de la tige ou barre portant l'emmanchure, le dit logement étant fixé ou ancré à la dite extré-

mité ou section postérieure du porte-plume. 30

On va continuer à décrire cette invention avec l'aide de la planche ci-jointe de dessins explicatifs dans lesquels sont représentés deux modes de réalisation de cette invention.

Dans les dits dessins :

Fig. 1 est une coupe longitudinale d'un porte-plume « Safety » (l'emmanchure étant omise) avec son logement. 35

Fig. 2 est une coupe longitudinale de parties intérieures vues perpendiculairement à la fig. 1. 40

Fig. 3 est une élévation, et

Fig. 4, une coupe longitudinale, exécutée perpendiculairement à la fig. 3, d'une variante de construction. 45

Sur les diverses vues, les mêmes caractères de référence désignent des parties semblables ou équivalentes partout où ils se rencontrent.

Si l'on se reporte d'abord plus particulièrement aux fig. 1 et 2, *a* désigne le corps ou cylindre du réservoir du porte-plume, *b* est l'extrémité ou section postérieure, et *c* est un manchon ou tube susceptible de tourner, dans lequel est taillée une mortaise hélicoïdale *d*; formant un prolongement du dit manchon *c*, 50 est une hampe *e* à l'extrémité supérieure ou extérieure de laquelle est attachée la pièce de tête *f*. *g* est une tige ou barre portant l'em-

Prix du fascicule : 1 franc.

manchure et à laquelle est fixée la cheville latérale *h*.

i représente un cylindre ou enveloppe en métal laminé, qui loge le dit manchon ou tube *c*, et dans lequel est formée une mortaise longitudinale *d* pour recevoir la cheville latérale *h* de la tige *g*; le dit logement *j* assujéti au moyen de pièces à languettes solidaires, tournées en dedans, *k*, à l'extrémité ou section postérieure *b* du porte-plume.

Dans la variante représentée en fig. 3 et 4, des saillies *k*¹ sont formées sur un logement en vulcanite *i*, lesquelles saillies entrent respectivement dans des mortaises correspondantes *l* ménagées, pour les recevoir, dans la section postérieure *b*, ce qui empêche le mouvement de rotation du logement, dont le déplacement longitudinal est empêché par l'aménagement sur le manchon *c* d'un épaulement annulaire *m* qui est adapté pour buter contre un redan ou saillie intérieure annulaire formé dans le logement.

Dans chacune des structures du porte-plume, précédemment décrit, le corps ou cylindre de réservoir *a* est vissé directement à l'extrémité ou section postérieure *b*.

RÉSUMÉ.

Dans un porte-plume-fontaine ou réservoir du type «Safety» mentionné ci-avant, un cylindre ou enveloppe mortaisée ou rainurée longitudinalement, en matière convenable, dans lequel est logé le dit manchon ou tube mortaisé en hélice susceptible de tourner, et dans la mortaise ou rainure duquel fait saillie la cheville latérale de la tige ou barre portant l'emmanchure, le dit logement étant fixé ou ancré à la dite extrémité ou section postérieure du porte-plume.

M^{lle} ALICE EDNA WADE.

Par procuration :

H. BÖETCHER fils.

